



SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

# Licence Urbanisme, Aménagement et développement territorial durable

Géographie et aménagement



Niveau d'étude  
visé  
BAC +3



ECTS  
180 crédits



Durée  
3 ans



Composante(s)  
UFR Sciences  
des Territoires  
et de la  
Communication



Langue(s)  
d'enseignement  
Français

## Présentation

La Licence 3 Urbanisme, Aménagement et Développement Territorial Durable (L3 UADTD) est un **parcours pluridisciplinaire préparatoire aux masters professionnels ou de recherche dans les champs de l'aménagement et de l'urbanisme.**

La L3 UADTD est conçue dans une logique de progressivité d'acquisition des connaissances et compétences de la L3 au M2 :

**L3** : Initier

**M1** : Expérimenter

**M2** : Conduire et réaliser

Première étape d'une **formation de 3 ans**, ce parcours permet à des étudiants d'origines disciplinaires différentes **d'acquérir une culture commune de l'action d'aménagement de l'espace et ses prérequis théoriques et techniques.**

La L3 UADTD est **labellisée** par l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU France-Europe et APERAU International) qui valide la qualité professionnelle des formations en urbanisme. À ce titre, il répond aux cahiers des charges de l'APERAU : recrutement et enseignements pluridisciplinaires, participation d'intervenants professionnels à la formation, articulation entre apports théoriques et

pratiques et mise en situation professionnelle (atelier de projet interdisciplinaire).

Site du département IATU : <https://www.iatu-bordeaux.fr>

## Objectifs

La L3 UADTD mobilise les différentes disciplines qui participent à l'action en aménagement et urbanisme dans une perspective **opérationnelle et responsable** au regard des enjeux de la transition écologique.

Le projet pédagogique articule l'apprentissage de savoir-faire professionnels, l'acquisition de savoirs théoriques et méthodologiques, les ateliers de projet et les sorties de terrain. Favorisant **le travail en équipe**, il sollicite la complémentarité des savoirs et savoir-faire entre les étudiants et la confrontation de leurs points de vue. La diversité disciplinaire des intervenants universitaires et professionnels soutient et accompagne cette dynamique d'apprentissage collectif.

L'objectif est de permettre à l'étudiant de **s'insérer dans des équipes pluridisciplinaires et d'être force de proposition dans le cadre de processus négociés de projets territoriaux à différentes échelles.**



## Les + de la formation

### Une pédagogie ancrée sur le terrain :

- \* Un atelier de projet sur commande réelle se déroule en continu sur les deux semestres. Accompagné par des enseignants universitaires et professionnels, il articule les connaissances théoriques dispensées pendant l'année et l'expérience, individuelle et collective, de la méthodologie de projet territoria.
- \* Des sorties de terrain mettent en situation concrètes nombre des enseignements dispensés.
- \* L'intervention de professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme dans la formation qui facilite la compréhension des diverses facettes de l'urbanisme et les enjeux de sa dimension opérationnelle.
- \* Un partenariat avec la formation paysage de l'ENSAPBx permet l'accueil au premier semestre d'étudiants en paysage de niveau DEP 1 du Cycle préparatoire d'études en paysage (CPEP) et favorise ainsi des échanges interdisciplinaires entre formations complémentaires.
- \* Des évaluations des savoirs et savoir-faire en contrôle continu intégral permettent à l'étudiant d'évaluer sa progression dans l'apprentissage par compétences et d'affiner son orientation professionnelle.
- \* Une association d'étudiants active, UTOPOS, contribue au lien entre les promotions.
- \* À l'issue de la L3 UADTD, accès facilité au double-diplôme DDBF : Université de Florence (UNIFI), Département d'Architecture (DIDA), parcours Laurea magistrale in Pianificazione e Progettazione della Città e del Territorio. (Le M1 est réalisé à la DIDA et le M2 au sein du parcours UPEPT ou USPMO).
- \* À l'issue de la L3 UADTD, accès facilité en semestre 1 du M1 UPEPT ou USPMO à la formation architecture et paysage de l'Université d'architecture de Hanoï (mi-août à décembre).
- \* L'Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme (IATU) est membre de l'Association of European Schools of Planning (AESOP).

## Laboratoire(s) partenaire(s)

UMR CNRS 5319 PASSAGES

<https://www.passages.cnrs.fr/>

## Organisation

### Organisation

L'année est organisée en **2 semestres**, à plein temps de **septembre à décembre, et de janvier à avril**.

Elle permet de valider **60 crédits ECTS** (European Credits Transfer System).

Les enseignements par UE sont organisés et évalués en termes d'aptitudes et compétences en référence aux 6 blocs de compétences de la fiche RNCP 31470 (mention urbanisme et aménagement).

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31470/>

## Modalités d'évaluation des connaissances et compétences (MECC)

Les modalités d'évaluation des connaissances et compétences (MECC), définies conformément au Code de l'Éducation, règlementent les conditions d'obtention de chacun des diplômes délivrés par l'Université Bordeaux Montaigne, et définissent, pour chaque élément pédagogique du semestre ou de l'année de formation, le régime d'examen ainsi que les modalités d'évaluation retenues.

[Télécharger le fichier «MECC LTA3 - L3 UADTD.pdf» \(213.2 Ko\)](#)

Comprendre les modalités de contrôle des connaissances :

[cliquez ici](#)



Pour en savoir plus, consulter le [🔗 règlement des études](#)

## Aménagements particuliers

Par application du [🔗 règlement des études](#), le régime général d'études et d'examens s'applique par défaut à tous les étudiants ; ceux-ci doivent assister indifféremment aux enseignements dispensés sous forme de Cours Magistraux (CM), de Travaux Dirigés (TD) en présentiel ou en ligne.

Toutefois, les étudiants relevant d'une des situations définies au **I) 2) 2.2** du règlement des études (étudiants engagés dans la vie associative, sociale, professionnelle ...), peuvent bénéficier d'une **adaptation du régime d'études et d'examens** afin de leur permettre de concilier le bon déroulement de leurs études avec des besoins spécifiques.

Ces aménagements peuvent porter sur l'emploi du temps, l'aménagement des examens privilégiant le contrôle terminal plutôt que le contrôle continu...

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter les référents pédagogiques ou administratifs de votre formation dans la rubrique contacts.

## Admission

### Capacité d'accueil

La capacité d'accueil de cette filière est de 40 étudiants.

### Conditions d'admission

Consulter les critères et les attendus d'examen des vœux :  
[🔗 télécharger le fichier \(au format PDF\)](#)

La L3 UADTD est accessible aux étudiants issus de préférence de :

\* **L2 ou L3** en architecture, paysage, agronomie, droit public et de l'environnement, sciences politiques, géographie-

aménagement, sociologie urbaine, AES, économie urbaine, sciences de la vie et de la terre, génie urbain et de l'environnement, géomètre, parcours des classes préparatoires, de certains BTS et DUT.

- \* ou étudiants titulaires d'un **diplôme étranger de niveau bac+3** minimum ayant des prérequis en aménagement.
- \* **DALF C1** demandé pour les non francophones.

Autres titres :

- \* diplôme français certifié par l'État et publié au Journal officiel (niveau 5 ou 6)
- \* pour les formations non sanctionnées par un diplôme d'État (Diplôme d'Université, DUETI, Diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur non reconnu par l'État...), une demande de validation des études supérieures (VES) est à effectuer en parallèle à la demande d'admission.

**Modalités de recrutement** : dossier

Les éléments constitutifs du dossier permettront :

- \* d'apprécier la nature et la cohérence du cursus antérieur du candidat ainsi que les pré-requis indiqués ci-dessus, les compétences acquises et les résultats obtenus,
- \* d'exposer le projet professionnel et la motivation du candidat (le détail des pièces à fournir sera précisé dans le dossier de recrutement).
- \* Les étudiants titulaires de diplômes étrangers doivent suivre une [🔗 procédure spécifique](#).

### Licence 3

**Je candidate pour une 1ère inscription à l'Université Bordeaux Montaigne ou une réorientation (changement de discipline) :**

Je suis titulaire d'une 2ème année de licence obtenue dans une autre université française ou d'un titre pouvant permettre une inscription en 2ème année ou 3ème année de licence.

[🔗 Accéder à Apoflux](#)

**Je redouble en licence 3 ou je m'inscris en année supérieure dans la même mention et le même parcours au sein du même diplôme, je me [🔗 réinscris](#).**



**Niveau d'entrée :** BAC

**Niveau d'entrée obligatoire :** Oui

---

## VAE

La **validation des acquis** vous permet sous certaines conditions de faire reconnaître vos capacités soit pour accéder à une formation préparant à un diplôme (validation des acquis professionnels, VAP), soit pour obtenir tout ou partie des unités d'enseignement d'un diplôme (validation des acquis de l'expérience, VAE).

## Et après

**Référentiel ROME :** K1802 : Développement local, K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics, K1404 : Mise en oeuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics, C1503 : Management de projet immobilier, A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel, M1403 : Etudes et prospectives socio-conomiques

---

## Savoir-faire et compétences

### **Compétences disciplinaires**

- Mobiliser des techniques de l'analyse territoriale et des outils de la représentation spatiale (dessin, cartes, SIG, CAO),
- Comprendre les dynamiques territoriales à différentes échelles,
- Connaître la démarche de conception du projet spatial,
- Connaître les approches écologiques et environnementales, sociologiques et de génie urbain mobilisées en urbanisme,
- Connaître les cadres institutionnels de l'urbanisme.

### **Compétences préprofessionnelles**

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives,

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs,
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale,
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet,
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder,
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte,
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto-évaluer et se remettre en question pour apprendre.

### **Compétences transversales et linguistiques**

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe,
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet,
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation,
- Développer une argumentation avec esprit critique,
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française,
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

---

## Insertion professionnelle

Les étudiants ayant validé leur licence parcours UADTD peuvent accéder à des emplois de **chargé d'étude ou d'assistant d'étude** dans les champs de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement territorial et se présenter aux **concours d'attaché territorial option urbanisme et développement**.

---

## Poursuite d'études

La L3 UADTD permet l'accès au **concours de la fonction publique territoriale**. Dès l'obtention de la L3 : concours des



attachés territoriaux (cadre A) dans la spécialité urbanisme et développement des territoires.

Ce parcours est préparatoire aux **masters professionnels de la mention urbanisme et aménagement**, notamment ceux réalisés dans les établissements du réseau APERAU et tout particulièrement ceux qui sont proposés par l'IATU :

- Urbanisme : **Stratégie, Projets, Maîtrise d'Ouvrage** (USPMO)
- Urbanisme : **Paysage, Évaluation Environnementale et Projet de Territoires** (UPEPT)
- Urbanisme et aménagement - **Double diplôme Bordeaux-Florence** (DDBF)

## Infos pratiques

---

### Contacts

#### Responsable pédagogique

Florence Lerique

☎ 05 57 12 60 42

✉ [florence.lerique@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:florence.lerique@u-bordeaux-montaigne.fr)

#### Contact administratif

Bureau des licences Aménagement

✉ [licence-stc-amenagement@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:licence-stc-amenagement@u-bordeaux-montaigne.fr)

### Laboratoire(s) partenaire(s)

UMR CNRS 5319 PASSAGES

🔗 <https://www.passages.cnrs.fr/>

### Lieu(x)

📍 Bordeaux et agglomération





# Programme

## Semestre 5 L3 Urbanisme, aménagement et développement territoire

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Cadres institutionnels de l'urbanisme 1	UE				6
Organisation territoriale et acteurs de l'urbanisme	MATI	24h			
Finances publiques	MATI	15h			
Savoirs disciplinaires de l'urbanisme 1	UE				9
Théories écologiques en aménagement et en urbanisme	ECUE	21h			3
Génie urbain et écologique	ECUE		24h		3
Économie urbaine et dynamiques territoriales	ECUE	24h			3
Analyse territoriale et représentation espace et projets	UE				6
Informatique et SIG	ECUE		18h		1
CAO et représentation graphique	ECUE		21h		2
Analyse et traitement de l'information territoriale	ECUE	36h	15h		3
Atelier d'initiation au projet de territoire 1	UE				6
Enjeux climatiques et environnementaux de l'urbanisme	MATI		15h		
Management de projet	MATI		21h		
Diagnostic territorial	MATI		36h		
Anglais de l'aménagement 1	UE		24h		3

## Semestre 6 L3 Urbanisme, aménagement et développement territ

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Cadres institutionnels de l'urbanisme 2	UE				3
Droit de l'urbanisme	MATI	24h			
Savoirs disciplinaires de l'urbanisme 2	UE				6
Sociologie urbaine et des espaces habités	ECUE	12h	12h		3
Histoire des villes et du paysage	ECUE	36h			3
Atelier d'initiation au projet de territoire 2	UE				6
Conception et conduite stratégique de projets de territoire	MATI		60h		
Les métiers de l'urbanisme	MATI		12h		
Approfondissement thématique 1 : Paysage et environnement	UE				6
Milieu naturel et lecture éco-paysagère	MATI	12h	16h		
Gestion des espaces de nature et gestion des risques	MATI	6h	30h		
Approfondissement thématique 2 : syst. éco. en transition	UE				6
Système économique dans un monde en transition	MATI	27h			
Entreprises, Territoires et Systèmes productifs	MATI	15h			
Anglais de l'aménagement 2	UE		24h		3